

TABLEAU RECAPITULATIF : DIAGNOSTICS VENTE ET LOCATION

LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES		DPE	ERNT	AMIANTE	PLOMB	LOI CARREZ	GAZ	ELECTRICITE
LOCATIONS		✓	✓		✓ *			
VENTES	Permis de construire - Après 30 juin 2007	✓						
	Permis de construire - Après 1 juillet 1997	✓	✓			<i>si copropriété</i>		
	Permis de construire - Avant 1 juillet 1997	✓	✓	✓		<i>si copropriété</i>	<i>si installation Gaz</i>	✓
	Bâtiment construit - Avant 1949	✓	✓	✓	✓	<i>si copropriété</i>	<i>si installation Gaz</i>	✓

* Bâtiment construit – Avant 1949

DIAGNOSTICS	BIENS CONCERNES	DEPUIS	ZONES	A JOINDRE	VALIDITE
AMIANTE	Tous les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997	Le 01 septembre 2002	<i>France entière</i>	Au compromis de vente	Illimité si absence . Vérification tous les 3 ans si présence .
PLOMB	Tous types de construction avant le 01/01/1949	Vente: 25 avril 2006 Location: 12 aout 2008	<i>France entière</i>	Au compromis de vente Au bail de location	Illimité si absence . Vente: 1 an si présence . Loc.: 6ans si présence .
LOI CARREZ	Bien situé en copropriété Horizontale ou verticale (appartement ou Maison)	Le 19 juin 1997	<i>France entière</i>	Au compromis de vente	Illimité si aucune modification du bâti
GAZ	Installation gaz + de 15 ans	Le 01 novembre 2007	<i>France entière</i>	Au compromis de vente	3 ans
ELECTRICITE	Installation électrique + de 15 ans	Le 01 janvier 2009	<i>France entière</i>	Au compromis de vente	3 ans
Diagnostic Performance Energetique	Tous batiments ou partie de batiments neuf ou anciens (sauf exceptions : lieux de culte, monuments historique,,,)	Vente: 01 novembre 2006 Location : 01 Juillet 2007	<i>France entière</i>	Au compromis de vente Au bail de location Neuf: dépôt de permis de construire postérieur au 30/06/2007	10 Ans